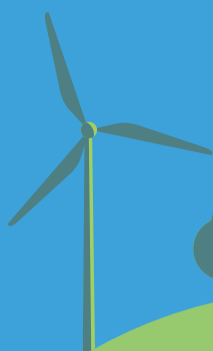


Le **GREEN DEAL EUROPÉEN** et actions nécessaires pour les industries de la construction, du bois, de l'ameublement, de la sylviculture et des matériaux de construction.



Notre principal appel à l'action

Pour que nos industries deviennent climatiquement neutres, nous avons besoin d'un **plan d'action ambitieux pour le GDE**, couvrant les points d'action suivants:



1 Les **syndicats** européens, nationaux, régionaux et locaux doivent être consultés sur la conception et la mise en oeuvre des politiques économiques, d'emploi et sociales des aspects GDE, dans la mesure où les ambitions écologiques européennes auront un lourd impact sur les travailleurs dans nos industries.



2 La pleine implication des syndicats dans un **dialogue social sectoriel structuré** aux différents niveaux devrait être garantie.

Cela est essentiel pour définir des politiques coordonnées dont la mise en oeuvre garantira la mise en pratique d'une économie circulaire.

3 **Aucun travailleur n'est laissé de côté** et les travailleurs faiblement qualifiés, les femmes, les migrants, les jeunes et les travailleurs âgés bénéficient d'une attention particulière. Dans le contexte de la transition équitable, les travailleurs devraient avoir le droit à la reconversion professionnelle et/ou à une médiation les menant vers d'autres emplois ou d'autres secteurs. Une formation numérique et écologique élémentaire devrait être garantie pour tous les travailleurs.



4 Une attention toute particulière doit être accordée à la **santé** et à la **sécurité** des travailleurs, notamment lorsqu'il est question de nouveaux systèmes de fabrication, de toxicité, de méthodes de traitement des ressources, de travail avec des nouvelles matières (premières) et de déchets.



5 Il faut garantir un **processus de transition à la fois équitable et durable**. Le passage à l'économie circulaire ne doit pas poser de problèmes de justice sociale pour les travailleurs, notamment pour les microentreprises et les petites entreprises.

6 Un filet de sécurité financier devrait être disponible pour venir en aide aux travailleurs vulnérables, susceptibles d'être poussés hors du marché du travail. Ces travailleurs risquent de perdre leur emploi et d'être confrontés à des risques de santé et de sécurité au travail, ainsi qu'à d'autres risques liés à la transition.



7 De plus amples précisions sont nécessaires concernant le mode de répartition, entre les différents secteurs et les différentes régions, des fonds provenant du **mécanisme pour une transition juste**. Ce n'est pas aux travailleurs de supporter la charge financière de la transition vers des industries vertes et circulaires.

8 Il y aurait lieu de créer pour nos industries des fonds de formation paritaires nationaux dont la gestion serait confiée exclusivement aux partenaires sociaux nationaux. Aux fins de garantir une **répartition équitable des dépenses**, toutes les entreprises devraient apporter une contribution financière à ces programmes. Le financement devrait être fonction de la taille de l'entreprise.

9 La FETBB demande que l'UE intensifie ses efforts pour **éradiquer la pauvreté énergétique** de manière à garantir la disponibilité d'une énergie renouvelable bon marché pour les utilisateurs finaux à faible revenu et pauvres dans les bâtiments. La pauvreté énergétique est un problème qu'il faut aborder spécifiquement au moyen de la DPEB.



10 Il y a lieu de procéder à l'évaluation du système actuel des **quotas d'émission** s'appliquant aux industries à forte intensité énergétique. La FETBB considère que l'objectif premier de toute proposition devrait être de faire en sorte que tout importateur vers le marché de l'UE soit soumis aux mêmes coûts liés au CO₂ qu'un producteur domestique de l'UE.



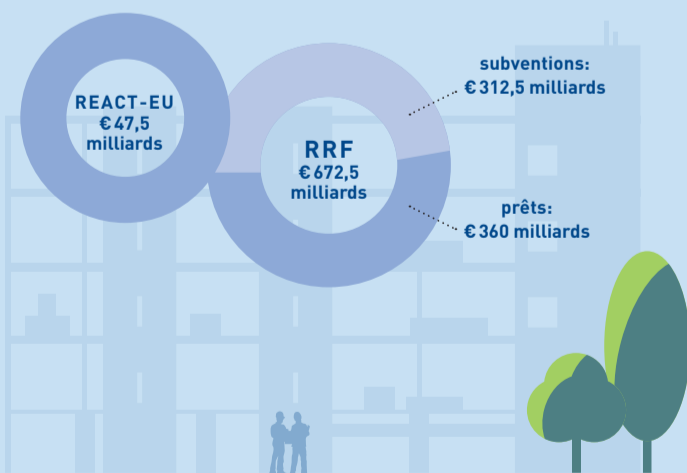
La pandémie du COVID-19 a plongé l'Europe dans une crise sociale et économique profonde. Le monde d'aujourd'hui a beaucoup changé. Le Green Deal européen doit être le point de départ de la relance économique et d'une transition juste pour les secteurs de la construction, du bois, de la sylviculture et leurs filières dérivées.

Une Europe « plus verte » et plus durable créera de nombreuses opportunités nouvelles pour nos secteurs, mais aussi bon nombre de défis. Afin de garantir une transition juste, la FETBB souligne avec force qu'elle souhaite être impliquée activement dans toutes les étapes et toutes les discussions sur le Green Deal européen.

Si les 10 milliards d'euros débloqués via le Fonds pour une transition dans le cadre de l'accord de relance COVID-19 sont loin de suffire, ils pourraient néanmoins être utilisés dans nos secteurs :

- pour les besoins verts et numériques de nos travailleurs ;
- pour le renforcement des compétences et le recyclage de nos travailleurs ;
- pour des investissements visant à déployer des technologies et des infrastructures pour une énergie et un parc immobilier propres ;
- pour des investissements dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ;
- pour l'innovation.

Afin de doubler le taux de rénovation annuel du parc immobilier existant, la vague de rénovation devrait se voir accorder la priorité au sein de la **facilité pour la reprise et la résilience (RRF) (€ 672,5 milliards)** et du programme **REACT-EU (€ 47,5 milliards)**, via des plans de relance nationaux spécifiquement conçus dans le cadre du Semestre européen et des plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC).



La FETBB et ses organisations affiliées représentent plus de deux millions de travailleurs dans les industries de la construction, du bois, de l'ameublement, de la sylviculture et des matériaux de construction. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.efbww.eu



European Federation
of Building
and Woodworkers



FETBB
Rue Royale 45
1000 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 2 227 10 40
info@efbww.eu
www.efbww.eu